



## Schéma Directeur OAV...suite

Commission C2 du 11/12/07

Pour 2008, il est prévu une baisse de 432 postes de travail, liée à la mise en place de nouveaux process, aux restructurations et aux synergies. Cette baisse sera compensée à la fois par les départs (retraites, mutations, PAE prévus, etc.) et la reprise de nouvelles activités : 138,5 postes de travail en provenance du réseau et 23,3 de travaux divers, dicit la Direction.

La prévision d'effectif au 31.12.2008 serait donc de 4497,8 ETP, pour 4768 au 31.12.007.

Après consultation du CCE le mardi 18 décembre, les déclinaisons du schéma directeur seront présentées aux CE des différents GPAC.

Suite à la demande de la CFDT:

- Les données des activités sortantes et entrantes pour chaque APAC seront alors détaillées et discutées.
- Si les Elus locaux le souhaitent, la Direction d'OAV s'engage à participer à cette réunion locale.

A notre requête, le pacte social de BNPPARIBAS est réaffirmé une nouvelle fois, à savoir :

***"Chaque salarié peut, s'il le désire, suivre son activité et en cas de non mobilité, la Direction assure fournir une activité sur le bassin géographique d'origine, en dispensant une formation, si nécessaire".***

Pour la province, même si des travaux sont transférés et des APAC fusionnées, les sites sont néanmoins maintenus, et l'emploi de tout salarié présent, est sauvegardé.

Le problème se situe essentiellement pour Paris et la région Parisienne considérée malgré notre opposition, comme **un seul et unique bassin d'emploi!** La fermeture de certaines APAC, entraînera d'énormes difficultés de transport !!!

Suite à la demande des Organisations Syndicales, la Direction affirme qu'elle sera attentive à chaque cas particulier. Dont acte, mais vigilance...

Pour rappel, 9 APAC non pérennes, s'appelleront désormais BPAC. Du fait de la pyramide des âges, le Directeur d'OAV s'engage à nouveau, à maintenir le Personnel de ces structures sur leur lieu actuel. Selon lui, la taille critique (10 personnes) serait atteinte en 2010 pour certains sites. En vue de cette échéance, une étude sera menée sur la possibilité d'avoir recours au télétravail afin de conserver l'emploi localement.

